

ACTE DE CESSION D' ACTIONS

Entre les soussignés :

AB BERLINOIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 euros,

Dont le siège social est situé à 26 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02100 SAINT QUENTIN,

Immatriculée au RCS de SAINT QUENTIN sous le numéro 933323891,

Représentée par M. MOHAMMED BETKA, né le 03 juillet 2002 à Annaba Algerie, demeurant : 8 rue des Glatiniers 02100 Saint Quentin, en sa qualité de Président

Ci-après désignée le Cédant,

ET

la SASU AB BERLINOIS,

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 500 euros,

Dont le siège social est situé à 26 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02100 SAINT QUENTIN,

Immatriculée au RCS de SAINT QUENTIN sous le numéro 933323891,

Représentée par M. ABDALLAH BETKA, né le 04 juin 1986 à Annaba Algerie, demeurant : 102B, rue du président John Fitzgerald Kennedy 02100 Saint Quentin , en sa qualité de nouveau Président

Ci-après désignée le Cessionnaire,

BA BMD

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Cession d'actions

Le Cédant M. MOHAMMED BETKA cède et transporte, sous les garanties légales et de fait, au profit du Cessionnaire M. ABDALLAH BETKA , qui accepte, 50 actions de la société AB BERLINOIS, d'une valeur nominale de 5 euros chacune, numérotées de 1 à 100, représentant 50] % du capital social.

Article 2 – Prix de cession

La présente cession est consentie et acceptée pour le prix total de 1 euro symbolique, que le Cédant reconnaît avoir reçu ce jour du Cessionnaire.

Article 3 – Agrément

Conformément aux statuts de la société AB BERLINOIS dont les actions sont cédées, l'agrément requis pour cette cession a été obtenu par décision en date du 16 MAI 2025.

Article 4 – Entrée en jouissance

BA MB

Le Cessionnaire jouira des droits attachés aux actions cédées à compter de ce jour.

Article 5 – Formalités

Le présent acte sera :

Fait à Saint Quentin, le 16 MAI 2025

En deux exemplaires originaux.

Le Cédant M. MOHAMMED BETKA,
Signature 

Le Cessionnaire M. ABDALLAH BETKA
Signature 

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
AISNE

Le 27/05/2025 Dossier 2025 00018874, référence 0204P01 2025 A 00700

Enregistrement : 1 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Un Euro

Montant reçu : Vingt-cinq Euros

BA BMA